

1. Débitrice: **G.T. Montage Sàrl**, Sentier de la Gare 14,
1020 **Renens**
2. Déclaration de faillite: 07.04.2005
3. Suspension de faillite: 23.05.2005
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.06.2005
5. Avance de frais: CHF 5'000.00
*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*
6. Remarques: but " travaux dans le domaine du bâtiment,
notamment ceux liés à la pose de plafonds et cloisons"
- Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne
(00113949)